La Pièce à Neveu, en dessus des Bioux-Dessus

Les notes de Georges Vagnières, dans Cadastre de la production agricole, 1972 :

27 La Pièce à Neveu

Propriétaire	: Village des Bioux
Exploitant	: Rochat Georges-André, Les Bioux
Altitude	: 1220 - 1350 m (bâtiment: 1271 m)
Surface pâturable épurée	: 27 ha
Charge en 1973	: 25 génisses âgées de plus de 2 ans 22 génisses âgées de 1 à 2 ans
Provenance du bétail	: bétail de l'exploitant et bétail loué, dont 5 génisses moyennes de l'Orient, 2 grandes génisses et 8 moyennes de la plaine
Durée moyenne du pacage	: 120 jours
Personnel	: l'exploitant apporte les soins au bétail depuis sa ferme

Conditions naturelles et économiques

Ce pâturage prend naissance dans le haut de la côte boisée dominant les Bioux Dessus. Il s'élève vers le sud-est en pente irrégulière et ondulée, sans toutefois accuser une déclivité très prononcée. Il s'y forme quelques replats, notamment dans le haut. Dans la moitié inférieure, on trouve une couche appréciable de terre végétale. Celle-ci faiblit en altitude où les blocs et roches affleurantes se font plus nombreux. Sur certaines pentes du centre, le taux de boisement devient trop important et il conviendrait d'entreprendre un aménagement sylvo-pastoral et de stopper l'extension des sapelots. Partout où le sol est suffisamment profond, la prairie se montre productive. Comme mauvaises plantes, on remarque surtout des euphorbes et des chardons qui se développent dans les régions défavorisées.

Une route asphaltée monte depuis Les Bioux et se poursuit sur la propriété pour desservir d'autres alpages plus en altitude. Sur son tracé, les portails ont été remplacés par des passages candiens.

Dans le haut, l'ouragan de 1971 a complètement ravagé la forêt. On a installé une clôture de barbelés afin d'interdire l'accès au bétail sur cette zone. Toute la superficie est livrée simultanément au parcours des animaux. La citerne du bâtiment et un puit alimentent deux abreuvoirs. Ceux-ci étant placés en contrebas l'eau parvient à la portée du bétail par siphonage ou par la pression naturelle. Des réserves de foin et de paille sont amenées. Le fumier est entassé à même le terrain près du chalet. Il est réparti sur le gazon l'automne avec un épandeur. La fosse à purin n'a qu'une capacité de 6000 l. Sa vanne de vidange n'est plus

étanche et laisse échapper le purin. L'action des engrais naturels est renforcée par l'apport de 2500 kg de scories Thomas et 500 kg de sel de potasse qu'on sème en fin de saison.

Bâtiment

Il s'agit d'un chalet ancien, mais bien entretenu. Ses parois extérieures sont entièrement en maçonnerie. Son logement reste inutilisé. Il se compose de deux chambres, l'une étant placée à l'étage, et d'une cuisine aménagée dans le local utilisé autrefois pour la fabrication fromagère qu'on a divisé et plafonné. Une pompe à eau manuelle, ainsi que l'éclairage à gaz sont installés dans cette pièce. Il existe en outre deux caves dont l'une servait pour le fromage et l'autre pour le lait. Une étable double et une étable simple dotées de crèches peuvent accueillir 44 UGB. Un petit lazaret de 4 places sert de réduit à fourrages. Toutes les couches sont en bois, tandis que les caniveaux ont été cimentés. A l'extérieur, une belle surface bétonnée facilite les accès.

Améliorations à effectuer

- entreprendre un aménagement sylvo-pastoral et déboiser les surfaces les plus favorables
- poursuivre l'essartage des sapelots
- diviser la surface en deux et pratiquer une alternance de la pâture
- réparer la vanne de vidange de la fosse à purin

Mêmes constatations quant à l'état du chalet que celles faites à propos de la Pièce à Ferdinand voisine.